



HAL
open science

Quelle place et quel statut pour les œuvres fictionnelles narratives littéraires dans les corpus du français contemporain des cités ?

Marie-Madeleine Bertucci

► To cite this version:

Marie-Madeleine Bertucci. Quelle place et quel statut pour les œuvres fictionnelles narratives littéraires dans les corpus du français contemporain des cités ?. Langue(s) et littératures des cités 2017, Centre Interuniversitaire d'Études Françaises (CIEF), Département d'Études Françaises et Centre de Réussite Universitaire (CRU) de l'Université Eötvös Loránd (ELTE) de Budapest (Hongrie) avec le concours de l'Université Paris Descartes (France)., Nov 2017, Budapest, Hongrie. hal-03708025

HAL Id: hal-03708025

<https://cyu.hal.science/hal-03708025>

Submitted on 28 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Marie-Madeleine Bertucci
Université de Cergy-Pontoise
LDI

Quelle place et quel statut pour les œuvres fictionnelles narratives littéraires dans les corpus du français contemporain des cités ?

Pour des questions relatives au temps imparti, la communication ne s'intéressera qu'aux œuvres littéraires et non aux œuvres audiovisuelles comme cela avait été prévu initialement.

Introduction

La communication s'intéressera donc à l'utilisation que fait la littérature, du français contemporain des cités / de la / des langue(s) et parlers des cités. Elle s'appuie sur le constat que ces représentations fictionnelles narratives contribuent à une spectacularisation et à une folklorisation de ces pratiques langagières. On fera l'hypothèse que ces deux processus constituent une forme de récupération, soulignée très tôt. Ainsi, H. Boyer et J.-M. Prieur ont analysé ce phénomène comme une « déviance récupérable » (1996 : 67) ; D. Tejedor de Felipe a évoqué la notion de « folklorisation de l'argot des jeunes » (2004 : 19). Ces œuvres contribuent à la circulation de ces pratiques, à leur diffusion en dehors de l'espace des cités et de ce fait d'une certaine manière à leur récupération / folklorisation. Cette utilisation des formes non normées et en particulier de l'argot, dans les œuvres de fiction, quel que soit leur statut, et la chanson, est ancienne et antérieure aux pratiques langagières visées par le colloque. Le processus de récupération / folklorisation également. On pensera par exemple à Bruant pour la chanson.

La communication s'intéressera moins à ce processus de récupération en tant que tel, qu'au fait qu'il donne une forte visibilité à ces pratiques et qu'il conduit à s'interroger sur l'usage que les socio/linguistes peuvent faire de ce type de sources, d'une part pour la construction des corpus et d'autre part pour la construction de l'objet « pratiques langagières des cités » au sens large (ie incluant également les langues des migrants, les manifestations des langues en contact). En effet, ces œuvres s'assument délibérément, mais à des degrés divers, comme des fictions et leurs auteurs ne sont pas astreints aux mêmes contraintes - on ne voit pas d'ailleurs pourquoi ils le seraient- qu'un chercheur dont l'objectif est la construction d'un savoir et qui, de ce fait, se soumet aux impératifs de sa méthodologie et de son cadre théorique, notamment en ce qui concerne ses sources. Dans ces conditions, il paraît difficile de considérer qu'on puisse prendre en compte les formes proposées dans ces œuvres de la même façon que les formes recueillies par les socio/linguistes, figurant dans les corpus oraux.

Dans un premier temps, la communication tentera de montrer en quoi ces œuvres peuvent être considérées comme des sources et dans quelles limites. Dans un second temps, la communication s'intéressera aux modalités de spectacularisation et de folklorisation des pratiques langagières visées ici, dans le corpus d'œuvres retenues. Elle tentera de montrer que les pratiques langagières des cités constituent un exemple particulièrement représentatif,

d'objet de recherche contemporain sur lequel s'entrecroisent des démarches et des méthodologies très diverses.

I. Peut-on accorder le statut de source aux œuvres fictionnelles narratives littéraires et audiovisuelles dans les corpus du français contemporain des cités ?

I.1 Passer des données orales collectées sur le terrain au texte. Une sociolinguistique du texte est-elle possible ?

Admettre qu'on peut s'appuyer, pour appréhender dans une perspective sociolinguistique et sémiotique le français contemporain des cités, sur des données lexicales ou morphologiques extraites d'œuvres fictionnelles narratives littéraires ou audiovisuelles suppose de s'interroger au préalable sur les corpus à constituer dans cette perspective. En effet, certains sociolinguistes considèrent que de telles données ne sont pas représentatives des pratiques langagières visées ici car elles sont extraites de sources écrites et de ce fait perçues comme ambiguës. Elles sont reçues comme ambiguës car elles sont appréhendées comme une oration à des fins rhétoriques ou stylistiques de données écrites, laquelle est effectuée sur un mode mimétique et qu'au-delà il s'agit ces données relèvent d'un oral donné comme déjà rectifié, pour reprendre les termes de Pierre Larthomas au sujet du langage dramatique (1978) et en conséquence échappant aux aléas de la conversation ou des interactions.

On justifiera cette remarque liminaire sur la représentativité des données issues de telles sources en citant les propos de Paul Cappeau et de Françoise Gadet, qui figurent au début de leur article commun intitulé « L'exploitation sociolinguistique des grands corpus. Maître-mot et pierre philosophale », publié en 2007 dans la *Revue française de linguistique appliquée* :

Une double « évidence » est aujourd'hui partagée par la majorité des linguistes : il faut travailler sur l'oral, et le faire sur des corpus, les plus grands possibles. Il serait ainsi urgent de constituer de vastes corpus de données orales (2007 : 99).

Plus loin les deux chercheurs ajoutent :

Jusqu'au récent développement des grands corpus, il paraissait pertinent d'isoler, parmi les sous-disciplines des sciences du langage, les disciplines de terrain, qui s'appuient crucialement sur le recueil de données en contexte naturel, dont la sociolinguistique fait partie (2007 : 100).

L'approche qui sera proposée dans cette communication ne s'inscrit pas dans la perspective d'une *sociolinguistique de terrain*¹ pour reprendre la formule de Philippe Blanchet (2012) mais dans la lignée de l'analyse de Damon Mayaffre au sujet des corpus politiques (2005). Ce dernier indique en effet au sujet de ces corpus que : « le matériel linguistique qui a été rassemblé pour être traité a été choisi pour sa valeur extra-linguistique » (2005 : 2). Cette orientation le conduit d'une part à « poser le corpus comme un lieu problématique de rencontre entre la langue et la société ; l'analyste jouant le rôle conscient et déterminant d'entremetteur » (Ibid.) ; d'autre part à considérer que sa recherche porte moins sur « le mot ou la phrase » que sur « le texte » (Ibid.). On fera l'hypothèse qu'il est possible de dessiner les contours d'une sociolinguistique du texte au même titre que certains chercheurs (Bakhtine (1952-1953 (1984) ; Bronckart, 1997 ; Rastier, 1989, 2001 ; Adam, 1990, 1999)², ont revendiqué d'inscrire leurs travaux dans une « linguistique du texte » (Mayaffre, 2005 : 2). On pourrait également citer les travaux de Philippe Blanchet, Thierry Bulot, Didier de

¹ Ce qui ne constitue en rien une remise en question de la sociolinguistique de terrain.

² Ces références sont citées à la suite de D. Mayaffre (2005 : 2).

Robillard et d'autres encore sur ces différents points. On tentera donc d'admettre que les corpus textuels peuvent intéresser la sociolinguistique et ce d'autant plus que la notion de contexte occupe une place de premier plan dans ce champ des sciences du langage, en considérant que si « la signification se construit en langue [...] il n'y a de sens [...] qu'en contexte » (Ibid.).

I.2 La question de la structuration interne des corpus.

Dans un second moment de ce premier temps de la réflexion, on abordera la question de la structuration interne du corpus et en particulier les relations que chaque unité du corpus entretient avec les autres. On fera l'hypothèse qu'un corpus n'est pas qu'une entité statique, qu'il n'est pas qu'un « réceptacle » (Mayaffre, 2005 : 3), qu'il est au contraire une structure dynamique et que chaque unité du corpus est en interrelation avec les autres. On a pu écrire à ce sujet que :

Tout texte placé dans un corpus en reçoit des déterminations sémantiques, et modifie potentiellement le sens de chacun des textes qui le composent (Rastier, 2001 : 92 cité par Mayaffre, 2005 : 3).

Cette dimension dynamique peut aussi conduire à évoquer la notion d'unité multiplexe élaborée par Edgar Morin. Le corpus pourrait être de ce fait considéré davantage comme un processus que comme un ensemble amorphe. On a pu parler à cet égard de « corpus réflexif » (Mayaffre, 2005 : 3). Dans cette perspective, le corpus tiendrait du « lieu d'invention » et ne se limiterait pas à une simple fonction de « validation » (Mayaffre, 2005 : Ibid.). Enfin, on admettra qu'il est aussi « un lieu théorique » (Ibid.) et que, de ce fait, il se structure en fonction du cadre théorique et de la méthodologie, qui ont présidé à sa constitution.

On conclura à ce stade ce détour par une réflexion théorique sur la notion de corpus pour indiquer qu'elle n'est pas inutile pour aborder la question de la représentativité d'un corpus de textes littéraires pour attester et valider des pratiques langagières.

I. 3. Une référentialité problématique

En effet, on fera l'hypothèse qu'un tel corpus n'est pas référentiel comme peuvent l'être les corpus politiques évoqués par Damon Mayaffre (2005 : 4) ou qu'en tout cas sa référentialité est sujette à caution et doit être soumise au soupçon pour reprendre la formule de Nathalie Sarraute (1959). On pourrait d'ailleurs citer également Robbe-Grillet ou Butor sur la question de la critique de l'illusion réaliste ou naturaliste en littérature et en particulier dans la littérature du XIX^e siècle.

De manière à illustrer notre propos, on se réfèrera aux principes qui ont guidé Balzac d'abord, Zola ensuite dans la conception et la rédaction de la Comédie Humaine pour l'un des Rougon-Macquart pour l'autre.

Les principes de la représentation du réel dans le récit. L'exemple de *La Comédie Humaine*

Le projet de la Comédie humaine (désormais CH) est de présenter le spectacle d'une société entièrement fictive même s'il s'y trouve des personnages réels. Elle vise à montrer « l'Histoire des mœurs en action » comme l'indiquent les lignes qui suivent extraites de l'Avant-Propos de l'œuvre (désormais AP)³ :

L'immensité d'un plan qui embrasse à la fois l'histoire et la critique de la Société, l'analyse de ses maux et la discussion de ses principes, m'autorise, je crois, à donner à mon ouvrage le titre sous lequel il paraît aujourd'hui : *La Comédie Humaine* (Balzac, [rééd.] 1976 : 20).

Balzac a pour visée d'écrire l'histoire sociale de son temps et celle de ses mœurs, lesquelles sont incarnées dans les « deux ou trois mille figures saillantes d'une époque », qui constituent « la somme des types que présente chaque génération et que *La Comédie Humaine* comportera » (AP, 1976 : 18). Un tel projet suppose des principes d'écriture spécifiques. Balzac s'inspire de la zoologie, d'où ses références à Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, Buffon, auxquelles sont adossées ses comparaisons entre l'humanité et l'animalité, entre les espèces sociales et les espèces zoologiques (Ibid. : 7-8).

En dressant l'inventaire des vices et des vertus, en rassemblant les principaux faits des passions, en peignant les caractères, en choisissant les événements principaux de la Société, en composant des types par la réunion des traits de plusieurs caractères homogènes, peut-être pouvais-je arriver à écrire l'histoire oubliée par tant d'historiens, celle des mœurs. » (AP : 11).

Le projet balzacien est possible car il est fondé sur l'idée que le récit construit un savoir sur le monde comme on a tenté de le montrer à partir de l'AP car il s'adosse sur les deux fonctions majeures de la description, à savoir la fonction mathésique, qui renvoie à la diffusion du savoir et la fonction mimésique, qui autorise la construction d'une représentation du réel (Adam, Petitjean, 1995 : 26). Outre, le récit d'actions, les dialogues ou encore le portrait, des procédés spécifiques comme l'hypotypose autorisent la traduction textuelle et langagière de la réalité. L'hypotypose est définie par Fontanier comme peignant :

Les choses d'une manière si vive et si énergique qu'elle les met en quelque sorte sous les yeux et fait d'un récit ou d'une description une image, un tableau, ou même une scène vivante » (Gradus, 1978 : 390).

La fonction mathésique dispose à l'intérieur du récit les savoirs de l'auteur (enquêtes, lectures, carnets, ouvrages...). Le transfert du savoir est permis dans le récit par « une mise en scène fictionnelle », la naturalisation du savoir dans le texte narratif par l'intermédiaire des descriptions (Adam, Petitjean, Ibid.).

On retrouve chez Zola la même ambition référentielle par rapport au réel avec de surcroît le projet de le « décrire *exhaustivement*⁴ » (Hamon⁵, 1983 : 29) ; auquel s'ajoute la « volonté didactique de transmettre une certaine information » (Ibid.) ; fondée sur une écriture qui se veut méthodologique à l'imitation de disciplines comme « la médecine, la chimie, l'anthropologie » (Ibid.) et qui de ce fait peut s'affirmer comme « pure transparence au réel » (Ibid.).

³ On renvoie ici à au tome 1 de l'édition de l'œuvre complète de Balzac par Castex dans la Pléiade.

⁴ La casse est celle de P. Hamon.

⁵ P. Hamon reprend ici les catégories du projet réaliste énoncées par E. Auerbach (1946).

I. 4 La dimension discursive du monde social

On conclura et on justifiera cette approche théorique en apparence éloignée de notre objet en empruntant à l'histoire culturelle la notion de « dimension discursive du monde social » (Schaub, 2001 : 981). La justification de ce détour par l'histoire littéraire et aussi mais partiellement par la linguistique textuelle résulte de ce qu'il convient de souligner « l'emprise des schèmes cognitifs et expressifs du récit sur l'écriture de l'histoire » (Ibid.). On citera, à titre d'exemple, le projet de Pierre Rosanvallon, intitulé « Raconter la vie » lancé en 2014, comprenant entre autres un site Internet participatif⁶ et une collection d'ouvrages, ayant pour objet d'écrire « Le roman vrai de la société d'aujourd'hui » ; ou l'ouvrage d'Ivan Jablonka paru en 2014, et intitulé *L'Histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, - ouvrage publié au Seuil. Les orientations prises par d'autres disciplines, lesquelles s'intéressent également à ces questions du point de vue qui leur est propre, vient confirmer ce qui vient d'être énoncé ici. On pense notamment à l'anthropologie, à la sociologie narrative⁷, dont les travaux sont accessibles sur le site Internet du même nom ou aux Cultural studies anglo-saxonnes, dont l'approche est résolument pluridisciplinaire et globalisante, incluant aussi bien les sciences humaines et sociales que les sciences du langage ou les études littéraires. Ces disciplines ont en commun de s'intéresser au récit dont la nature protéiforme, est suffisamment souple pour s'adapter à des projets aussi distincts. Ainsi de même que les historiens sont très attentifs « aux modes d'énonciation des phénomènes historiques » (Schaub, 2001 : 982), les sociolinguistes peuvent gagner à prendre en compte le type d'énonciation ainsi que les contraintes génériques pesant sur cette dernière. Ceci conduit à penser que la littérature et en particulier les formes narratives pourraient constituer une source et que les pratiques langagières qui sont l'objet de cette communication pourraient être considérées, dans une certaine mesure, comme représentatives des pratiques langagières authentiques observables dans des interactions orales contextualisées. La question est de savoir à quelles conditions, ce sera l'objet de la seconde partie de cette communication.

II. En quoi peut-on considérer ces œuvres narratives comme des sources représentatives des pratiques langagières effectives de locuteurs du français contemporain des cités ?

II.1 Quelle sociolinguistique faut-il envisager dans cette perspective ?

Pour tenter de répondre à cette question, on reviendra à la réflexion sur les corpus initiée au début de la première partie de la communication, en citant des propos de Paul Cappeau et de Françoise Gadet, issus de leur article commun de 2007 sur les grands corpus, dont le titre est « L'exploitation sociolinguistique des grands corpus. Maître-mot et pierre philosophale » :

Qu'est-ce qu'un sociolinguiste peut attendre des corpus ? Les frontières des disciplines des sciences humaines étant floues, et en particulier les entours de la sociolinguistique, on peut y mettre des objets que d'autres feraient relever de l'analyse de discours, où la notion de corpus (ou d'archive) est fondatrice. Comme il n'est ni souhaitable ni possible de parler de l'ensemble de la sociolinguistique, nous nous limiterons ici à la part de cette discipline qui s'appuie sur le rapport à la langue. Car dans des domaines comme l'ethnographie de la communication, les contacts de langues, le bilinguisme, ou la macro-sociolinguistique, chaque situation et chaque terrain étant spécifiques, ce que l'idée même de

⁶ Dont la page n'est plus active à la date du 19-11-2017.

⁷ www.sociologienarrative.com

« grand corpus » implique d'objectif de représentativité serait dépourvu de pertinence pour les sociolinguistes qui sont, depuis les fondements de la discipline, dans la constitution de collections de données réunies sur le terrain (2007 : 100).

Les propos des deux chercheurs cernent le caractère problématique de la notion de corpus et au-delà de grand corpus pour les sociolinguistes, surtout dans la perspective d'une opposition corpus / terrain. Traditionnellement, la sociolinguistique, parce qu'elle s'origine, au moins pour partie dans la dialectologie, est une discipline de terrain, fondée sur la collecte de données orales.

Ceci nous conduit à dire que pour légitimer les textes littéraires comme source(s) d'une recherche en sociolinguistique, il faut préciser l'extension qu'on donne au champ des sciences du langage que constitue la sociolinguistique dans cette optique. À cet effet, on citera à nouveau des extraits de l'article de Paul Cappeau et de Françoise Gadet qui poursuivent les lignes précédemment citées par les propos suivants :

La sociolinguistique sera ici prise selon un sens très large, caractérisé davantage par le processus de regroupement de données contextualisées et rapportées à des locuteurs bien identifiés que par la référence à un contexte spécifiquement social ou écologique (2007 : 100).

Dans le prolongement des propos des deux chercheurs, on insistera sur la nécessité de construire une réflexion épistémologique sur l'extension du champ de la sociolinguistique et notamment sur la question du terrain pour légitimer l'utilisation de ces sources et surtout pour préciser les modalités de leur utilisation dans l'objectif de construire un savoir sur les pratiques langagières identifiées comme relevant du français des cités / français des banlieues qui nous intéressent ici.

La difficulté, pour les sociolinguistes, et les remarques de Paul Cappeau et Françoise Gadet le montrent, est de savoir quelles relations, ils doivent construire au sein des sciences du langage, avec l'analyse de discours voire avec la linguistique de corpus, au-delà des sciences du langage, avec d'autres disciplines, notamment la littérature, l'histoire, l'anthropologie, la sociologie, les Cultural Studies, pour ne citer pour le moment que ces disciplines. La situation, en effet, n'est pas sans risque pour la sociolinguistique, le risque principal étant une dilution de ses contours et un affaiblissement de son positionnement en tant que discipline de terrain. On fera l'hypothèse que cet affaiblissement résulte de la forte atténuation de la présence des dialectes, qui a conduit à la minorisation des études de dialectologie et à la nécessité pour la sociolinguistique de construire de nouveaux objets.

De plus et sur un autre plan, la pensée faible, on renvoie ici aux analyses sociologiques du même nom, est une caractéristique de la pensée contemporaine. Cette apparence de faiblesse, de labilité de la sociolinguistique, pourrait être, ce sera notre seconde hypothèse, un signe de la modernité de ce champ.

Dans le second temps de cette seconde partie, on abordera le corpus d'œuvres fictionnelles narratives littéraires qui a été évoqué, et en particulier un des textes les plus récents, publié en 2016. Pour des raisons liées au temps limité qui nous est imparti, seul ce dernier exemple sera développé. Il s'agit du texte de Magyd Cherfi, publié en 2016 chez Actes Sud et qui a pour titre *Ma part de Gaulois*. Font aussi partie du corpus, *Dédibrako* (2004) ; *Extra-muros. Conte de la banlieue ordinaire* (2006) ; *Suis-moi, je te fuis* (2017)⁸.

⁸ Starley, 2004, *Dédibrako*, Paris : Hachette Littératures ; Bellamy, L., 2006, *Extra-muros. Conte de la banlieue ordinaire*, Paris : Éditions Hors Commerce ; Manet, L., 2017, *Suis-moi, je te fuis !*, Paris : Harpercollins France.

Magyd Cherfi a été le parolier et le chanteur du groupe toulousain de rap, Zebda avant de commencer une carrière de chanteur en solo. Il est l'auteur de deux textes également publiés chez Actes Sud, *Livret de famille*, paru en 2004 ; *La Trempe*, ouvrage de 2007. *Ma part de Gaulois* est une autofiction. Il comporte certaines des caractéristiques du récit autobiographique sans se confondre complètement avec lui, telles qu'elles ont été énoncées par Philippe Lejeune dans *Le pacte autobiographique*, à savoir un récit rétrospectif en prose, à la première personne, allant de l'enfance à l'âge adulte.

II.2 Le corpus

On classera les occurrences qui vont être présentées en nous appuyant pour le lexique sur les catégories élaborées par J.-P. Goudaillier, présentées dans son dictionnaire, *Comment tu tchatches. Dictionnaire du français contemporain des cités*.

Lexique

Archaïsmes	<i>Daronne</i> : p. 91 <i>Le gueux</i> p. 100
Argot classique	« Je crois ne pas avoir <i>moufté</i> ... » p. 37 « <i>Dégage bâtard</i> ... » p. 39 « En plus de l' <i>ardoise</i> qu'on te laisse » p. 57 « Une mob <i>décalaminée</i> » p. 57 « Tu l'as pas <i>affranchi</i> , le poète » p. 68 « Un père français visiblement <i>thuné</i> , cultivé, <i>fringué</i> comme un bijoutier » p. 68 « <i>Planque</i> tes oreilles » p. 68 « <i>Se cogner</i> du Brassens » p. 68 « Un moment, l'impression de passer pour un <i>naze</i> m'a saisi » p. 71
Faits de parlers jeunes datés et perçus comme passés dans le français familial	« Mes parents sont complètement <i>flippés</i> ... » p. 59 « On va se faire <i>déchirer</i> l'oreille » p. 67
Faits de parlers des cités incluant des termes d'origine tzigane ou à consonance tzigane (finale en ave)	Je vais <i>niquer</i> ta mère et la <i>bouillave</i> après p. 18 « Je lisais depuis quelques minutes quand

	<p>trois <i>lascars</i>, Mounir, Saïd et Fred le Gitan se sont approchés de moi... » p. 3 1</p> <p>« Ma part de <i>Gaulois</i> » p. 64</p> <p>« Je jubilais ma <i>race</i> » p. 67</p> <p>« Tu vois, moi les Français je peux pas les <i>dicave</i> (respirer) » p. 75</p> <p>« c'est que de la <i>racaille</i> » p. 91</p> <p>je l'ai déjà <i>guintchave</i> (sollicitée) p. 91</p> <p>c'est la <i>latche</i> (honte) p. 91</p>
--	--

Faits de contacts de langue(s)

Incrustation de termes arabes et kabyles avec un effet de traduction et de reproduction des accents se manifestant par un jeu sur les graphies	<p>« « Tais-toi » ou « ferme ta gueule ! » (plus exactement : « <i>ferrme ta guil</i> ») p. 21</p> <p>« <i>Ti va à la sucritti, ti monti troi mitaj et ti donn li cachi di disser</i> » . « (Traduction.) Tu vas à la Sécu, tu montes trois étags et tu donnes le casier judiciaire ! » ; « « <i>Li cachi di disser</i> », m'a fallu quinze ans pour comprendre qu'il s'agissait du « casier judiciaire » ! » p. 23</p> <p>« Que Dieu te brûle la langue ! (En kabyle bien sûr, <i>Aké seurgh reubi ilsikh !</i>) » p. 79</p> <p>C'est <i>hrraâm</i> (péché) p. 101</p>
Tzigane	ce que t'as <i>tchouré</i> la veille p. 94

Morphologie

Morphologie verbale à l'imitation du tzigane selon l'auteur	<p>« tu <i>tournons</i> l'dos et y te plante » p. 91</p> <p>Vous <i>f'zons</i> des photos (p. 92) ; y vous <i>donnons</i> d'largent (p. 94) ; et l'école à quoi ça <i>servons</i> (p. 94)</p>
---	---

Morphologie du pronom personnel sujet Y pour il / ils se caractérisant également par une non discrimination du singulier (il) et du pluriel (ils)	Singulier : Y pour <i>il</i>, anaphorique de <i>Henri</i> « juste Henri quand <u>y</u> chante » p. 68 « Les gars <u>y</u> chante juste » p. 71
	Pluriel : Y pour <i>ils</i>, anaphorique de <i>ces bâtards</i> Tu crois que tous <i>ces bâtards</i> <u>y</u> vont faire le docteur, c'est que de la racaille, tu tournons l'dos et <u>y</u> te plante p. 91
Morphologie des pronoms démonstratifs	Pas comme <i>célass</i> (ceux-là p. 92)

Syntaxe

Constructions syntaxiques : faits d'oralité	
Suppression du premier élément de la négation	« Attends, <u>tu vas pas</u> regretter » p. 68 « <u>c'est pas</u> La Ballade des Gens Heureux » p. 71 « <u>c'est que</u> de la racaille, p. 91
L'emploi de l'impératif	« <i>Attends</i> , tu vas pas regretter » p. 68
Constructions prépositionnelles	<i>De chez</i> « L'air de rien, je sirotais du petit-lait <i>de chez</i> fait maison » p. 71
Formes d'insistance prenant l'auditoire à témoin	<i>Juste</i> « <i>juste</i> Henri quand y chante, planque tes oreilles » p. 68 <i>Je vais vous dire</i> Les gars y chante juste et se cogner du Brassens <i>je vais vous dire</i> c'est pas La Ballade des Gens Heureux » p. 71

Autres faits de marquage stylistique

Effets de variation des dénominations des différentes catégories ethniques	les Arabes : <i>reubeus</i> p. 96 ; <i>bicots</i> p. 91 ; <i>bougnoules</i> p. 112 Le substantif <i>Arabe</i> » semble fonctionner comme un terme non marqué disséminé dans le texte « Nous les <i>Arabes</i> p. 93 ») ;
	Pour les Gitans, on trouve <i>gitan</i> p. 92 ; <i>manouche</i> p. 94
	Pour tous les non Gitans, on trouve le générique <i>raclos</i> : « vous, les <i>raclos</i> » p. 92
Les jurons	Sa race : « <i>Sa race</i> , là si j’y vais c’est la lache » (honte) p. 91
Les appellatifs	<i>Cousin</i> : « J’ai des problèmes, <i>cousin</i> p. 94 » <i>Copain</i> : « Assistanat, j’y c. d’ssus, <i>copain</i> » p. 91

On relève enfin des commentaires métalinguistiques, qui renvoient à la fonction mathésique du projet réaliste dont on a parlé précédemment.

Commentaires métalinguistiques	« Il parlait comme tous les Manouches à la première personne du pluriel » p. 94
	« C’est intéressant, c’est du langage et il en vaut un autre » p. 96).

Pour conclure la présentation de cet extrait de corpus, on dira que le français des cités, dans ce texte, participe de la création d’un effet de réel et qu’il est partie prenante de la mimesis. En effet, la densité de termes employés augmente en fonction du type de scène. On l’observe en particulier dans la scène avec le personnage gitan (pp. 90-98). Le dialogue entre le Gitan et le narrateur compte une fréquence plus importante de termes marqués que le reste du texte. On relève ainsi *daronne* p. 91 ; *lové* (verlan de vélo) p. 91 ; *guintchave* (sollicitée) p. 91 ; *lache*

(honte) p. 91 ; *poucave* (trahir) p. 95 ; *schmitts* (policiers) pp. 94-95, *dicave* (regarde) p. 98. Il a pour fonction de rendre vraisemblable le récit et il compte au nombre des « procédures d'accréditement du monde représenté » (Adam, 1985 : 14) tant « au niveau des exigences du vraisemblable » ; qu'« au niveau de la dimension symbolique » (Ibid.) en ce qui concerne la « rhétorique du sens » (Ibid. : 15) visée. C'est la raison pour laquelle, on fera l'hypothèse que les informations sur le français des cités extraites de ce type de corpus doivent être complétées par des données orales et qu'elles ne peuvent se substituer à celles qui sont recueillies sur le terrain pour les raisons qu'on a tentées de mettre en évidence. Néanmoins, on plaidera pour les conserver, en les situant sur un autre plan plus « global » (Mayaffre, 2005 : 6) et en particulier celui d'une « sémiotique des cultures » (Rastier, 2001, cité par Mayaffre, 2005 : 6). Ceci suppose d'admettre que le corpus langagier extrait des textes narratifs fictionnels littéraires renvoie à une réalité sociale, qui nécessite pour être comprise de faire appel à d'autres disciplines.

Conclusion

L'autofiction de Magyd Cherfi, à laquelle on a eu recours pour le corpus, est précieuse pour la mise en évidence et la compréhension des identités plurielles et plurilingues. Ce type de récit permet de représenter l'altérité et de l'attester. Il affirme, de ce fait, ce que Bakhtine appelle la relation exotopique (1978), laquelle rend possible de poser en tant que telle l'existence de l'Autre. L'autofiction, en donnant à entendre l'identité narrative du sujet fait émerger la conscience de soi et par l'énonciation constitue ce que Ricœur appelle la « médiation existentielle entre soi et le monde » (1990 : 178). Les pratiques langagières représentées ici peuvent être analysées, dans la perspective d'une sémiotique globale des cultures comme partie prenante des médiations existentielles évoquées plus haut. C'est en ce sens et en faisant l'hypothèse que la notion de dimension discursive du monde social est pertinente pour cette approche, qu'on pourra les considérer comme des sources représentatives des pratiques langagières de locuteurs du français contemporain des cités.

Bibliographie

- Adam, J.-M., 1985, *Le texte narratif*, Paris : Nathan.
- Adam, J.-M., Petitjean, A., 1995, *Le texte descriptif*, Paris : Nathan.
- Auerbach, E., 1946 (trad. fr. 1968), *Mimesis, la représentation de la réalité dans la littérature occidentale*, Paris : Gallimard.
- Bakhtine, M., 1978, *Esthétique et théorie du roman*, Paris : Gallimard.
- Balzac, H. de, 1976, *La Comédie Humaine*, Tome 1, Paris : éditions de la Pléiade. Édition de Castex.
- Blanchet, P., 2012 [2^e éd.], *La sociolinguistique de terrain*, Rennes : PUR.
- Fontanier, P., 1975 [Rééd.], *Les Figures du discours*, Paris : Flammarion.
- Goudaillier, J.-P., 1997 [1^{ère} éd.], *Comment tu t'habilles. Dictionnaire du français contemporain des cités*. Paris : Maisonneuve et Larose.
- Gradus*, 1978, Paris : 10 /18.
- Jablonka, I., 2014, *L'Histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Paris : Seuil.
- Larthomas, P., 1972, *Le langage dramatique*, Paris : PUF.

Lejeune, P., 1975, *Le pacte autobiographique*, Paris : Seuil.
Rastier, F., 2001, *Arts et sciences du texte*, Paris : PUF.
Ricoeur, P., 1990, *Soi-même comme un autre*, Paris : Seuil.
Sarraute, N., 1956, *L'ère du soupçon*, Paris : Gallimard.

Sitographie (pages actives en novembre 2017)

Cappeau, P., Gadet, F., 2007, « L'exploitation sociolinguistique des grands corpus. Maître-mot et pierre philosophale » in *Revue française de linguistique appliquée* (Vol. XII), p. 99-110.

URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-linguistique-appliquee-2007-1-page-99.htm>

Mayaffre, D., 2005, « Les corpus politiques : objet, méthode et contenu. Introduction » in *Corpus*, [En ligne], 4. URL : <http://corpus.revues.org/292>

Schaub, J.-F., 2001, « Une histoire culturelle comme histoire politique (note critique) », in *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 2001/4, pp. 981-997.

URL : <https://www.cairn.info/revue-Annales-2001-4-page-981.htm>

[Sociologie narrative](http://www.sociologienarrative.com)

www.sociologienarrative.com

Corpus étudié

Cherfi, M., 2016, *Ma part de Gaulois*, Paris : Actes Sud.